



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE
DUNIÈRES

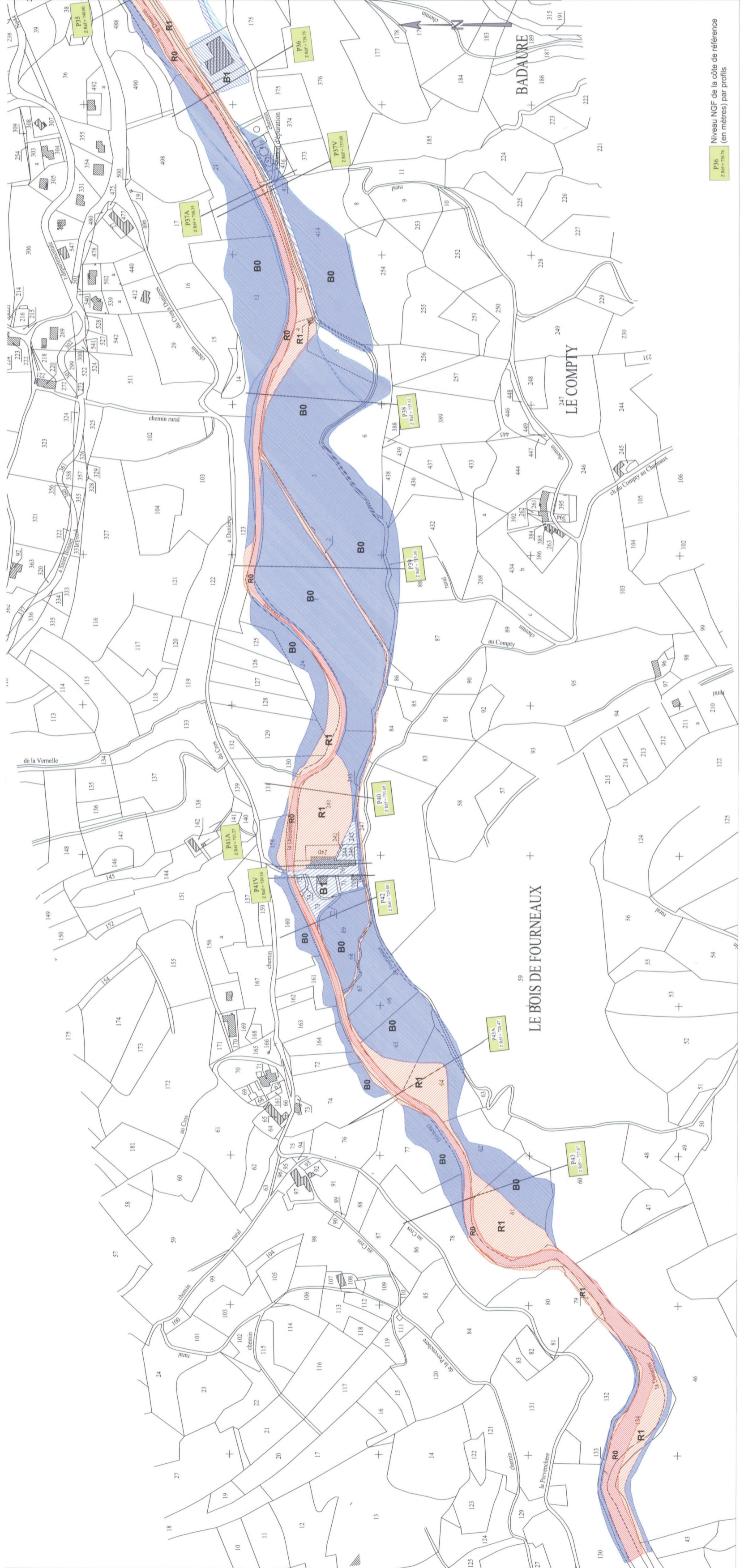
DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE LA MOBILITÉ
HAUTE-LOIRE
SERVICE
DE L'URBANISME
DE LA CONSTRUCTION
ET DE LA CONSTRUCTION
BÂTI

P.P.R.I.
Plan de Prévention des Risques inondation
BASSIN DE LA DUNIÈRE

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À
L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
DU 24.08.2009

Aval

Plan de zonage réglementaire
Echelle: 1/2500
3



Légende
Zones rouges (en zones urbaines et non urbaines)
R0 Zones à risques très forts
R1 Zones à risques forts
Zones bleues (en zones urbaines et non urbaines)
B1 Zones à risque moyen en zone urbaine
B2 Zones à risque modéré en zone urbaine
B0 Zones à risque moyen ou modéré en zone non urbaine

P36
Niveau NGF de la cote de référence
(en mètres par profils)



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
 COMMUNE DE
DUNIERES
P.P.R.I.
 Plan de Prévention des Risques inondation
 BASSIN DE LA DUNIERE

VU POUR ETRE ANNEXE A
 L'ARRETÉ MUNICIPAL
 DU 24.06.2009

Amont

Plan de zonage réglementaire
 Echelle: 1/2500

3

Légende

Zones rouges (en zones urbaines et non urbaines)

R0 Zones à risques très forts

R1 Zones à risques forts

Zones bleues (en zones urbaines et non urbaines)

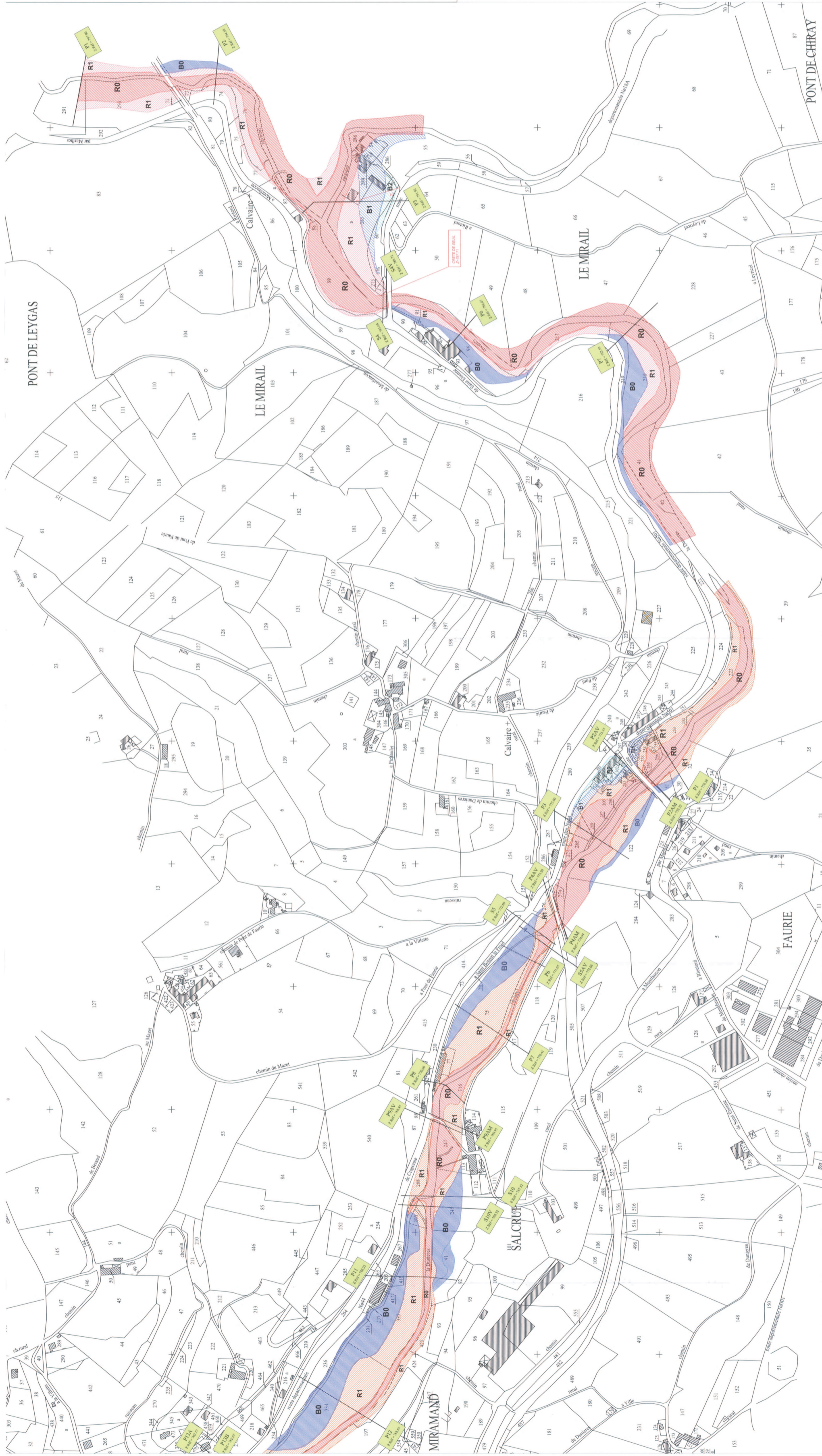
B1 Zones à risque moyen en zone urbaine

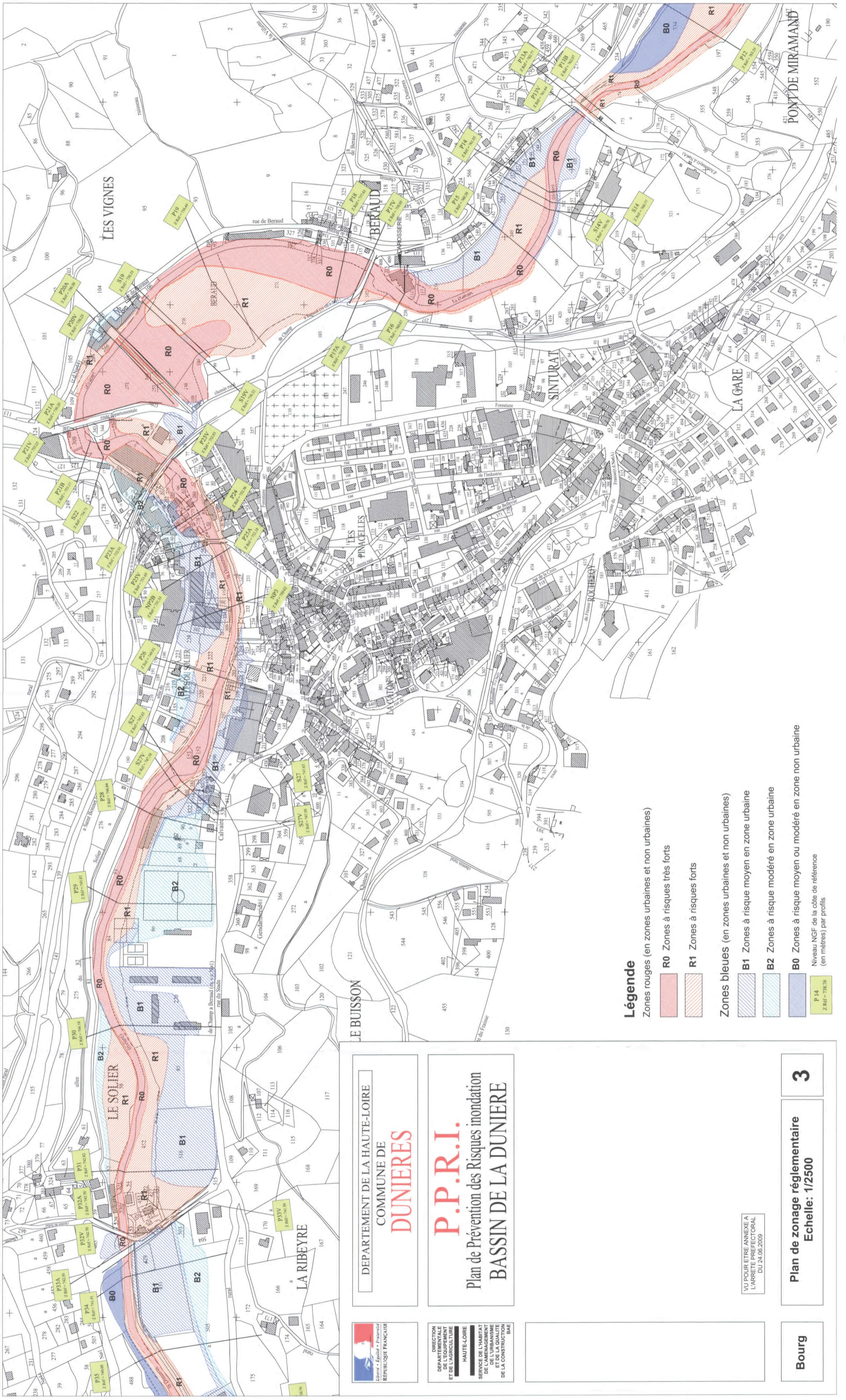
B2 Zones à risque modéré en zone urbaine

B0 Zones à risque moyen ou modéré en zone non urbaine

Niveau NGF de la cote de référence
 (en mètres) par profils

P 14
 2.M.P. 18.3





Légende

Zones rouges (en zones urbaines et non urbaines)

- R0 Zones à risques très forts
- R1 Zones à risques forts

Zones bleues (en zones urbaines et non urbaines)

- B1 Zones à risque moyen en zone urbaine
- B2 Zones à risque modéré en zone urbaine

B0 Zones à risque moyen ou modéré en zone non urbaine

P 14 Niveau NGF de la côte de référence (en mètres) par profils

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE
DUNIERES

P.P.R.I.
Plan de Prévention des Risques inondation
BASSIN DE LA DUNIERE



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'AGRICULTURE
HAUTE-LOIRE
SERVICE DE L'HABITAT
DE L'URBANISME
ET DE LA QUALITÉ
DE LA CONSTRUCTION
B.A.E.

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À
L'ARRÊTÉ DÉPARTÉMENTAL
DU 24.02.2009

Plan de zonage réglementaire
Echelle: 1/2500

Bourg

3